

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 601

présenté par
M. Gille

ARTICLE 16

À l'alinéa 50, supprimer les mots :

« de la branche ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.